Ensemble groupe Orange

DO Antilles-Guyane

HERMES Décision unilatérale de la Direction!

Nous vous informons que les accords portant sur les modalités d'accompagnement en matière de ressources humaines pour les offres OPEN (projet HERMES) ne sont pas « valables » car ces derniers n'ont pas recueilli plus de 50 % des suffrages exprimés au premier tour des dernières élections professionnelles.

La CFE CGC et la CFDT signataire de cet accord. FO - CGTM - CGTG - SUD - UTT UGTG n'ayant pas signé cet accord

De ce fait, la Direction a fait une DU (Décision Unilatérale). Bien sûr, celle-ci a été revue à la baisse par rapport à l'accord proposé.

Ci-dessous, les comparaisons de cette DU (Décision Unilatérale).

Mesures d'accompagnement des collaborateurs qui ont contribué à la construction du projet (phase « BUILD »)

Concernant le nombre des collaborateurs ayant contribué à la construction du projet (Phase BUILD), pas de changement

Direction Orange Caraïbes						
BUILD	Faible	Moyen	Fort	Total		
OF AD CARAIBES	1	25	6	32		
OF AE CARAIBES		1		1		
OF AVSC CARAIBES	2	8	5	15		
OF DO CARAIBES EM	1	2		3		
OF DTAG	5		1	6		
Total	9	36	29	57		

Orange Caraïbe SA						
BUILD	Faible	Moyenne	Forte	Total		
DEC	2	2	6	10		
DFI	3	1		4		
DMSC		5		5		
DRO			1	1		
DSCO MOBILE	3	7	7	17		
DSI	9	18	14	41		
DTAG	5			5		
DVDC			1	1		
Total	22	33	29	84		

Concernant les mesures financières d'accompagnement, la DU (Décision Unilatérale) est à la baisse sur DOC et OC.

Direction Orange Caraïbes		Orange Caraïbe SA					
	NB personnes DOC	Montant Brut proposé dans l'accord	Montant Brut proposé dans la DU		NB personnes OC	Montant Brut proposé dans l'accord	Montant Brut proposé dans la DU
Contribution faible	9	400€	400€	Contribution faible	22	400€	400€
Contribution moyenne	36	600€	500€	Contribution moyenne	33	600€	500€
Contribution forte	12	800€	800€	Contribution forte	29	800€	800€
Total	57 personnes concernées		Total		84 personnes cor	icernées	

Cette dernière sera versée en une seule fois et au plus tard le 31 décembre 2020.

Mesures d'accompagnement des collaborateurs qui auront une gestion des offres OPEN au quotidien avec changement significatif dans l'activité [élargissement du périmètre, prise de responsabilité...] (phase « RUN ») par le biais de la mesure emploi compétences

Concernant le nombre des collaborateurs ayant contribué à la construction du projet (Phase RUN), pas de changement

Direction Orange Caraïbes						
BUILD	Faible	Moyen	Fort	Total		
OF AD CARAIBES		2	3	5		
OF AVSC CARAIBES	24	6	3	9		
OF DO CARAIBES EM		1		1		
Total	24	9	6	15		

Orange Caraïbe SA					
BUILD	Faible	Moyen	Fort	Total moyen + fort	
DEC		2	8	10	
AVSC	1			0	
DFI	2	1		1	
DMSC			2	2	
DRO			1	1	
DSCO MOBILE	19	12	3	15	
DSI		7	12	19	
DVDC			1	1	
Total	22	22	27	49	

Concernant l'augmentation individuelle, la DU (Décision Unilatérale) est à la baisse sur DOC et OC.

Proposition dans l'accord:

15 salariés (DOC) qui auront un changement significatif (moyen ou fort) seront concernés avec **une augmentation individuelle de** :

- 2% du salaire global brut (SGB) pour les salariés de la bande Dbis à F
- 2,5% du salaire global brut (SGB) pour les salariés de la bande C à D

49 salariés sous contrat OCA qui auront un changement significatif (moyen ou fort) seront concernés avec une augmentation individuelle de :

- 2% du salaire global brut (SGB) pour les salariés de la bande Dbis à F
- 2,5% du salaire global brut (SGB) pour les salariés de la bande C à D

Proposition de la DU (Décision Unilatérale) – Valable :

Ces 15 salariés (DOC) qui auront un changement significatif (moyen ou fort) seront concernés avec une augmentation individuelle de :

2% du salaire global brut (SGB), quelle que soit leur bande CCNT à compter du 1er juillet 2020

Ces 49 salariés sous contrat Orange Caraïbe SA qui auront un changement significatif (moyen ou fort) seront concernés avec une augmentation individuelle de :

- 2% du salaire global brut (SGB), quelle que soit leur bande CCNT à compter du 1er juillet 2020.

Cette AUGMENTATION sera versée au plus tard le 31 décembre 2020

Nous regrettons que l'accord HERMES proposé par la Direction à la signature, n'est pas obtenu plus de signature. De ce fait, la Direction en faisant une DU (Décision Unilatérale) à revue à la baisse les propositions.

De plus, dans l'accord, nous avions prévue qu'une commission de suivi de cet accord réunissant le Directeur des Ressources Humaines, le Chef de projet Hermès, ainsi que les organisations syndicales signataires soit mise en place. Cette commission devrait se réunir au plus tard 6 mois après la signature de ce fameux accord.

Un grand BRAVO aux salariés qui ont réussi à mettre en place ce projet pour faire converger les offres fixes et mobiles en offres OPEN CARAIBE!

Merci encore pour votre confiance! Nous travaillerons dur pour en être dignes.

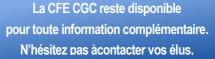
N'hésitez pas de contacter vos négociateurs, pour de plus amples informations.

Gaëtan ABSALON – Mariya SOTIROVA









cadres ou pas, vous pouvez compter sur nous!



